



MUNICIPALITÉ D'ALLAMAN

Mise à l'enquête publique n° 4/2016

de compétence municipale, concernant

l'abattage d'un arbre

selon le Règlement communal sur la protection des arbres

Lieu	Chemin des Grangettes n° 3
Coordonnées	520'345/146'965
Propriétaire	Cornaz SA
N° de parcelle	145
Descriptif actuel	Epicéa de 40cm de diamètre, état sanitaire moyen.
Motif des travaux	Gène la visibilité et le développement de l'arbre voisin
Compensation	1 charme sur la parcelle n° 452 déjà planté
Mise à l'enquête (20 jours)	du 14 juin au 4 juillet 2016

1165 Allaman, le 8 juin 2016

Au nom du Propriétaire

M. Michel Cornaz

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Patrick Gueux

Murielle Gilly

